



jusqu'à
20€
remboursés

Du 25 novembre 2019 au 05 janvier 2020

MODALITES DE PARTICIPATION OFFRE DE REMBOURSEMENT WIKO VIEW3

Comment bénéficier de l'offre de remboursement WIKO ?

Cette offre est réservée aux clients finaux consommateurs (particuliers) majeurs et aux professionnels ; résidant ou ayant un siège social en France métropolitaine (Corse comprise) à Monaco ou aux DROM-COM (zone euro uniquement). Pour les **particuliers** : cette offre est limitée à **une seule participation** (un seul courrier, une seule preuve d'achat) et à **2 (deux) téléphones par personne**. Pour les **professionnels** cette offre est limitée à **une seule participation** (un seul courrier, une seule preuve d'achat) et **jusqu'à 10 (dix) téléphones achetés simultanément**. Les professionnels devront justifier d'une activité professionnelle n'ayant pas vocation à revendre les produits achetés.

Elle est valable pour l'achat entre le **25/11/2019** et le **05/01/2020** inclus d'un smartphone neuf **WIKO VIEW3** (nu, en abonnement, ou en pack). L'achat doit être réalisé auprès de tout point de vente ou site Internet français affichant l'opération (hors market place). Aucun achat effectué à l'étranger ne sera pris en compte. Les produits d'occasion ou acquis via des sites de vente aux enchères ne sont pas éligibles.

En aucun cas le montant du remboursement ne pourra excéder le prix de vente total du produit acheté (prix acquitté et figurant sur la preuve d'achat fournie par le vendeur). Les revendeurs ou détaillants ne peuvent pas faire de demande de remboursement au nom et à la place du client final. Vous demeurez donc seul responsable du contenu du formulaire et du dossier de participation, notamment des pièces justificatives envoyées, même si votre revendeur ou détaillant l'a rempli et/ou complété pour vous. L'ensemble des conditions et des étapes mentionnées dans les présentes doit impérativement être respecté afin que le remboursement soit validé.

1. L'ACHAT

Achetez, entre le **25/11/2019** et le **05/01/2020** inclus un **smartphone neuf WIKO**, modèle **WIKO VIEW3** (nu, en abonnement ou en pack), auprès de tout point de vente ou site Internet français affichant l'opération (hors market place).

2. L'INSCRIPTION (OBLIGATOIRE)

- **Enregistrez-vous** en ligne via le site www.wikomobile-offres.com dans un **déla**i de **15 jours calendaires à compter de la date d'achat du téléphone**.
- **Renseignez le formulaire de participation** en ligne.
- **Imprimez le bulletin de participation** pour le joindre à votre dossier.

3. VOTRE DOSSIER DE PARTICIPATION

Regroupez tous les éléments ci-dessous :

- Le **bulletin de participation** imprimé. Si vous n'avez pas la possibilité d'imprimer le bulletin de participation, vous devez impérativement reporter sur papier libre toutes les informations suivantes : numéro d'identifiant consommateur, nom, prénom, adresse postale, numéro de téléphone, adresse email, date d'achat, enseigne, le modèle et le numéro de code-barres du produit.
- **L'étiquette originale** intégrale avec le **code M_IMEI** et le **code-barres** à 13 chiffres du produit WIKO à récupérer ou à découper sur l'emballage. **Photocopie non acceptée**.
- **La photocopie d'une preuve d'achat** (facture ou ticket de caisse ; les bons de commande ou attestations d'achat des intermédiaires de vente ne seront pas acceptés) comportant les informations suivantes : la date d'achat, le prix du ou des téléphone(s), le modèle (ou la référence), l'enseigne et le code M_IMEI du ou des téléphone(s) acheté(s). Ces informations devront impérativement être entourées. Pour les professionnels, les 10 (dix) téléphones doivent également apparaître sur une seule preuve d'achat. Attention, veillez bien à ce que le vendeur professionnel vous délivre une preuve d'achat comportant le code M_IMEI du téléphone. Si le code M_IMEI n'est pas présent sur la preuve d'achat, vous devez impérativement le reporter manuellement sur celle-ci. Cette preuve d'achat devra être la photocopie fidèle de l'originale, sans mention modifiée, ni rature ni modification manuscrite autre que celle consistant le cas échéant, à ajouter le code M_IMEI du téléphone et à entourer les informations précédemment indiquées.

- Pour les professionnels, en complément des éléments ci-dessus, joindre la photocopie d'un **justificatif d'activité professionnelle** (inscription au RCS ou inscription à la Chambre des métiers et de l'artisanat ou inscription à l'Insee ou extrait Kbis de moins de trois mois – liste non exhaustive).

4. ENVOI DU DOSSIER

Envoyez votre dossier complet en une seule fois dans les 15 jours calendaires suivant votre achat (date d'achat de la facture ou ticket de caisse et cachet de La Poste faisant foi) sous enveloppe suffisamment affranchie à l'adresse suivante (les frais d'envoi du dossier ne seront pas remboursés) :

OFFRE WIKO VIEW3 – 20€ REMBOURSES
OPERATION – 16241
13766 AIX EN PROVENCE CEDEX 3

5. TRAITEMENT DU DOSSIER

Vous recevrez, sous réserve du respect de l'intégralité des modalités de l'offre, votre remboursement jusqu'à **20€ pour l'achat d'un WIKO VIEW3**, par virement bancaire dans un **déla**i maximal de **8 semaines** à compter de la réception de votre courrier conforme.

Frais de participation non remboursés. WIKO se réserve le droit de refuser tout dossier illisible, incomplet, frauduleux, ne respectant pas les conditions de l'offre, portant des références non comprises dans l'offre, insuffisamment affranchi, envoyé plus de 15 jours calendaires après la date d'achat (date de la facture ou ticket de caisse et cachet de La Poste faisant foi). Aucune réclamation ne sera prise en compte dans un délai supérieur à 1 (un) mois à compter de la notification de rejet du dossier. Aucun dossier (incluant les pièces justificatives) ne sera restitué.

WIKO exclut toute responsabilité relative à une demande perdue, incomplète, retardée, illisible, frauduleuse ou reçue au-delà du délai imparti par votre faute ou celle d'un tiers. Vous vous engagez à prendre connaissance avec soin de l'ensemble des démarches vous incombant et à vous assurer que toutes les informations nécessaires au traitement de votre demande ont été fournies.

Les présentes modalités générales de participation sont soumises à la loi française. En participant à cette offre de remboursement, vous confirmez avoir lu, compris et accepté les présentes modalités de participation.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter via le formulaire <https://conso.highco-data.fr/>

Les données collectées ci-dessus sont utilisées par WIKO, en tant que responsable du traitement, afin de gérer votre participation aux offres promotionnelles et vous envoyer des informations sur des produits et services susceptibles de vous intéresser dans le respect de vos choix à cet égard.

WIKO communique vos données au personnel habilité de WIKO, dans le cadre de leurs missions habituelles, et aux prestataires de services agissant en qualité de sous-traitant au nom et pour le compte de WIKO, aux fins notamment de gérer les offres promotionnelles et jeux concours proposés sur le Site.

Les données personnelles dans le cadre de cette offre promotionnelle font l'objet d'un transfert hors de l'Espace Economique Européen (« EEE ») au sein du pays suivant : le Maroc. Ce transfert est encadré par des garanties appropriées que sont les clauses standard relatives à la protection des données adoptées par la Commission européenne afin d'assurer un niveau de protection adéquat. Vous pouvez en obtenir une copie en vous adressant à hcd_comite_securite@highco-data.fr. Nous conservons vos données pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'opération.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de rectification et d'effacement sur les informations qui vous concernent, d'un droit d'opposition à la prospection ou pour motif légitime et d'un droit de définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre mort en vous adressant à dp@wikomobile.com.

Le destinataire et responsable de traitement de ces données est WIKO, SAS au capital de 9 750 000€, immatriculée au RCS de Marseille sous le numéro 530 072 206, ayant son siège social au 1, rue Capitaine DESSEMOND – 13007 Marseille.



*Le DAS (débit d'absorption spécifique) des téléphones mobiles quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques pour une utilisation à l'oreille. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2 W/kg. Kit mains libres recommandé.